

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAINT SERVAIS
du 10 avril 2025

Délibération N° : 2025 - 0402 - 03

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servais, dûment convoqué le 3 avril, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ty Léon, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 15 – présents : 15 - votants : 15.

Membres en exercice : 15	Présents : 15	Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	---------------	--------------	-----------	------------	----------------

Présents : Bernard MICHEL, Thierry MAGUERESZ, Marie-Laure GRALL, Benoît RIOU, Paul LAURENT, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, David LE BORGNE, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Benjamin TREGUER, Fabienne MADEC, Valérie PAUL, Jérôme BOITE et Virginie MASSEY.

Secrétaire de séance : Valérie PAUL

Secrétaire de séance adjoint : Isabelle CREIGNOU (Secrétaire de Mairie)

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - Commune

Le compte administratif 2024 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

En section de fonctionnement

Les dépenses s'élèvent à 628 758,57 €

Les recettes s'élèvent à 967 081,39 €

La différence des dépenses et des recettes fait ressortir un excédent de fonctionnement reporté de 338 322,82 €

En section d'investissement

Les dépenses s'élèvent à 1 166 499,00 €

Les recettes s'élèvent à 738 387,80 €

La différence des dépenses et des recettes fait ressortir un déficit d'investissement reporté de 428 111,20 €

Monsieur le Maire se retire pour le vote. Monsieur MAGUERESZ, 1^{er} Adjoint au Maire soumet au vote le Compte Administratif de la Commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte administratif 2024.

Le Secrétaire de Séance,
Valérie PAUL



Le Maire
Bernard MICHEL

